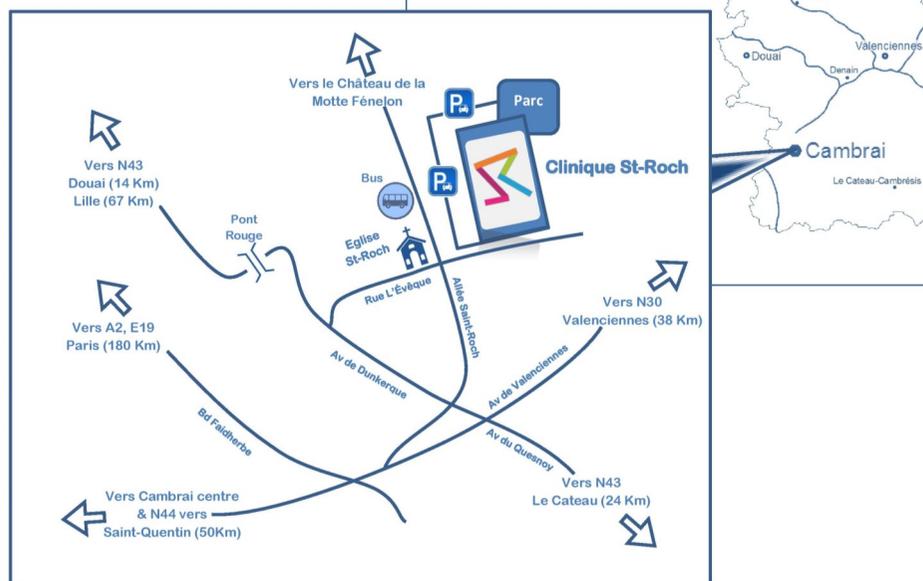




## Se rendre à la Clinique :

128 Allée Saint-Roch  
BP85 - 59402 CAMBRAI



### CONSULTATION DE SUIVI POST AVC

[Sur rendez-vous / Contactez nous](#)



03 27 73 00 05  
03 27 73 00 10

[secretariat.medical@clinique-saint-roch.com](mailto:secretariat.medical@clinique-saint-roch.com)

### Horaires de RDV :

Lundi au Vendredi  
08:00 - 18:00

(Fermé le week-end et jours fériés)

### D'autres consultations sont disponibles :

- Hôpital de Jour : 03 27 73 00 50
- Consultations Mémoire : 03 27 73 00 05



# Consultations Pluridisciplinaires

## Post-Accident Vasculaire Cérébral

La consultation pluridisciplinaire de suivi d'un AVC a pour but d'évaluer les conséquences de la maladie et de proposer des prises en charge adaptées.

## Qu'est-ce que la consultation POST-AVC ?

Il s'agit de :

- **Veiller** à ce que les examens prévus à la sortie d'une hospitalisation ont été réalisés et que le traitement proposé soit poursuivi.
- **Inform**er le patient et son entourage sur la **pathologie**, les **facteurs de risque** et les **traitements**.
- **Evaluer** les conséquences de la maladie vasculaire:
  - Etablir un **bilan pronostic fonctionnel et cognitif**.
  - Dépister des **troubles de l'humeur** (dont la dépression).
  - Evaluer les **capacités de réinsertion sociale et professionnelle**.
- Proposer ou renforcer, si nécessaire, un **programme d'éducation thérapeutique**.
- Evaluer la **qualité de vie du patient et de son entourage** et déterminer si les **aidants** ont besoin d'un **soutien**.
- **Orienter** éventuellement le patient vers les professionnels et les **structures adaptées**, vers les **réseaux de patients**.

## Pourquoi la Clinique Saint-Roch ?

La **rééducation** telle que nous l'avions imaginé il y a 20 ans n'est plus celle d'aujourd'hui. Offrir de **l'espace**, donner une dimension plus **ludique** à notre rééducation en considérant les contraintes **environnementales** actuelles, cela représentait notre vision d'une prise en charge **adaptée** et **globale** du patient.

Notre équipe **pluridisciplinaire** accompagnera votre rééducation, et vous aidera sur le chemin vers l'autonomie. **Nos plus** : Utilisation de technologies d'assistance robotisée ex. ARMEO POWER® (Membre supérieur) & LOKOMAT® (Membre inférieur), Balnéothérapie, Espace Snoezelen, Eco-gymnase rééducatif ...



SAS Clinique Saint Roch - service qualité - avril 2018

## Qui est concerné ?

- Toute personne ayant été victime d'un **accident vasculaire cérébral (AVC)** ou d'un **accident ischémique transitoire (AIT)** doit avoir accès **dans les 6 mois**, au plus tard dans l'année suivant son accident, à une évaluation pluri-professionnelle.



## Qui peut prendre rendez-vous ?

- La demande est à l'initiative **des professionnels des services hospitaliers**, notamment en neurologie, médecine, gériatrie aiguë, SSR qui accueillent des patients en phase initiale de leur AVC ou AIT.
- Les **professionnels libéraux** (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, psychomotriciens ...).
- Les **professionnels du travail social** (Assistante sociale, Réseau gérontologique, CLIC ...).
- Les **Associations de patients**.
- **Les patients eux-mêmes et/ou leur entourage**.

## Déroulement de la consultation

- La consultation dure **approximativement une heure** pendant laquelle le patient rencontre le médecin de rééducation / neurologue, une infirmière et au besoin un autre professionnel (ergothérapeute, kinésithérapeute, assistante sociale, psychologue, neuropsychologue, ...)

